

Le 24 juin 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Propriétaires, devenez acteurs de la réussite étudiante !

En cette période de recherche de logement pour la rentrée prochaine, le Crous de Nantes Pays de la Loire fait un appel aux propriétaires qui souhaitent proposer un logement aux étudiants et les invitent à publier leurs offres gratuitement sur « lokaviz.fr ».



Avec 8 542 logements à Angers, Nantes, Le Mans, Laval, La Roche-sur-Yon et Saint-Nazaire, le Crous de Nantes Pays de la Loire est un acteur majeur du logement étudiant en Pays de la Loire. En complément de son offre de logements en Cités U' et Résidences U', le Crous propose aux particuliers de publier gratuitement leurs annonces de logement sur la plateforme non commerciale du réseau national des Crous « lokaviz.fr » qui permet, chaque année, à près de 60 000 étudiants de trouver un logement.

Des logements labellisés

Certaines offres publiées sur « lokaviz.fr » par les particuliers sont également labellisées par les équipes du Crous. Cette labellisation permet d'assurer aux étudiants d'être logés décemment et en confiance. Ce label s'articule autour de 5 grands axes :

- Le respect des critères réglementaires du logement décent (surface, sécurité...);
- La performance énergétique des bâtiments ;
- Le montant du loyer, des charges et des éventuelles prestations ;
- Le respect des bonnes pratiques en matière de rapports locatifs entre le bailleur et le locataire ;
- La localisation à proximité des établissements d'enseignement supérieur et des équipements sportifs et culturels.

L'obtention de ce label permet aux propriétaires de bénéficier des trois avantages suivants :

- Être partenaire d'un acteur reconnu du logement étudiant ;
- Le logement proposé est mis en avant sur le site « lokaviz.fr » ;
- Accéder aux informations contre les défauts de paiement (caution, Garantie Loyers Impayés, Garantie universelle des Risques Locatifs).

Pour prétendre à ce label les propriétaires renseignent un questionnaire d'auto-évaluation. Ce questionnaire permet de vérifier rapidement si le logement répond aux critères du label.

Le Crous et ses partenaires accompagnent les étudiants dans leurs recherches

En lien avec les partenaires locaux (villes, universités...) et afin de renforcer ses dispositifs d'accompagnement des étudiants, le Crous de Nantes Pays de la Loire a publié sur son site internet une actualité dédiée à la recherche de logement en Pays de la Loire. Cette actualité permet d'orienter les étudiants n'ayant pas pu bénéficier d'un logement Crous à la rentrée, vers des sites d'annonces de logement dans les 6 principales villes de la région des Pays de la Loire : Angers, Nantes, Le Mans, Laval, La Roche-sur-Yon et Saint-Nazaire.

Des conseils pratiques sont également apportés aux étudiants pour faciliter leur recherche et les informer sur les aides au logement.

A propos du Crous de Nantes Pays de la Loire :

Le Crous de Nantes-Pays de la Loire est un établissement public national à caractère administratif, placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Au service de 139 605 étudiants et des établissements d'enseignement supérieur de l'académie de Nantes, le Crous est présent dans les 6 agglomérations où sont inscrits 95% des étudiants de la région : Nantes, Angers, Le Mans, Laval, La Roche-sur-Yon et Saint-Nazaire.

CONTACT PRESSE

Alexandre Héliçon / 06 89 36 29 85 / responsable.communication@crous-nantes.fr